

AAPPMA : un président affaibli

En ouvrant la 86^e assemblée générale de l'AAPPMA « la truite de montagne » de Giromagny, le président Claude Millotte est apparu fatigué, morose, et cependant les sociétaires étaient un peu plus nombreux que l'année précédente. Mais pour lui comme pour les autres, vu l'augmentation du prix des cartes, la pêche va devenir un « sport de riche ». « Je tiens à remercier les représentants des communes, le conseiller général, la presse, le président de l'AAPPMA de Lepuix-Gy, le maire de Vescemont pour le prêt de la salle et les adhérents. Avant de continuer, je voudrais dire deux mots à ceux qui ralentissent : c'est facile de critiquer, moins facile de

s'investir et de prendre des responsabilités... »

- Subventions : conseiller général 500 € ; municipalité de Giromagny 800 € ; député, 1.000 €.

- En 2013, la vente de truites aux autres AAPPMA a rapporté 5.889,40 €.

- Vente des cartes stable, au nombre de 253, qui se répartissent de la façon suivante : 174 cartes adultes, 18 ados de 12 à 18 ans, 61 cartes pour moins de 12 ans et 12 cartes à l'année à la Sablière de Chau.

- Ouverture des rivières le 8 mars à 6 h 30 et fermeture le 21 septembre au soir.

- Prix des cartes 2014 : majeure plein tarif 89 €, augmentation de la CPMA (cotisation paritaire, milieu

aquatique) mineurs 16 €, découverte 3,50 €, ce qui fait + 61 % de taxes. Il n'y a pas de réciprocité avec les autres AAPPMA du Territoire de Belfort, seuls les titulaires de la carte AAPPMA Giromagny peuvent pêcher dans les lots de l'AAPPMA (le Rhône, la Rosemontoise, La Savoureuse et la Saint-Nicolas)

- Ouverture de la sablière le samedi 19 avril, fermeture le 30 novembre. Prix des cartes : à l'année 70 € ; juin, juillet, août 35 € et carte journalière à partir du 17 mai, 10 €. Pour les pêcheurs possédant la carte rivière, sablière 40 € pour les adultes et mineurs de plus de 15 ans, 10 € pour les moins de 15 ans. Ouverture les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.



■ Les adhérents à l'écoute de leur président Claude Millotte.

Année noire pour les responsables de l'écloserie

Pour les responsables de l'écloserie à la pisciculture Paul Girardey, qui ont bien accepté de continuer, 2013 a été une année noire. Le vice-président André Tuillon n'a pas caché son mécontentement vis à vis des saccages et vols qui ont eu lieu à la pisciculture : « Cette année, environ 10.000 truitelles venant de l'écloserie ont été réintroduites dans les gouttes et les rivières, soit au total 660 kg de fario et 10 kg d'arc-en-ciel seulement suite aux nombreux vols. Le 14 avril, le grillage a été coupé. Ceux qui ont commis cet acte ont même essayé de vidanger le bassin des truitelles, le 17 rebelote ainsi que

le 12 mai et le 30 août. Les arc-en-ciel qui devaient servir à la demi-journée pour les enfants ont disparu, l'ensemble représente plus de 8.000 heures de travail ». La question que tout le monde se pose : que faire ? Pour le conseiller général Guy Miclo, « Il faut avant tout vous renseigner sur ce que vous pouvez faire afin de ne pas vous retrouver en difficulté. Votre rôle est important, vous faites partie des gardiens de l'eau, il serait important de réaliser une école de pêche... Gardez haut les cœurs, à cœur vaillant rien n'est impossible ».

Le représentant de la com-

mune de Giromagny, Jacques Colin, s'est ensuite exprimé : « Je vous remercie pour les relations que vous avez avec le conseil municipal d'adolescents, les faire participer aux différents actes comme remettre les truitelles dans les rivières et autres est une action pédagogique de longue haleine, il faut poursuivre. Tous sont très intéressés par vos diverses opérations ».

Pour 2014, l'AAPPMA prévoit une demi-journée pêche en rivière pour les titulaires de la carte mineurs et plusieurs alevinages.

Le pot de l'amitié a clôturé cette sympathique réunion de pêcheurs.

Fossemaigne Le courant s'amplifie pour Ercisol

A l'image des petits ruisseaux qui font les grandes rivières, la société Ercisol (Energies renouvelables citoyennes et solidaires) poursuit son développement dans le secteur de la production et de la distribution des « EnR ». Exploitant déjà une centrale hydraulique à Moyenmoutier dans les Vosges et une structure photovoltaïque à Ebersheim dans le Bas-Rhin, son parc hydroélectrique vient de s'enrichir d'une seconde installation vosgienne située à Raon l'Étape, sur le site de la papeterie des Châtelles. L'opération, via sa filiale Hydroraon, permettra de réhabiliter et d'exploiter, sur le cours de la Meurthe, une centrale d'une puissance de 400 kW.

Les investissements prévus, d'un total de 1.260.000 €, redonneront vie à une PCH (petite centrale hydroélectrique), aujourd'hui délaissée comme tant d'autres en France. « Avec un retour sur investissement de neuf ans, sa production pourra alimenter en électricité, hors chauffage, l'équivalent de 615 foyers et évitera le rejet de 288 tonnes de CO₂ par an », souligne Louis Massias, président d'Ercisol. Deuxième producteur européen d'hydroélectricité, l'Hexagone compte ainsi plus de 2.000 PCH, aux côtés des grandes centrales gérées par EDF et les géants énergétiques. Avec cette troisième acqui-



■ Le comité de gestion d'Ercisol lors de sa dernière assemblée générale.

sition, Ercisol double sa puissance installée (de 295 à 695 kW) et triplera sa production d'énergie électrique, de 900 MWh à 2.700 MWh. Loin de toute utopie, la réalisation du projet Hydroraon est fidèle aux valeurs « écologiques » défendues par la société : produire autrement, local, durable et rentable, en intégrant les critères environnementaux et sociaux. « L'achat de la centrale assurera indirectement la pérennité d'une soixantaine d'emplois au sein de l'entreprise vendéuse » précise Louis Massias.

Les huit hectares de terrain, essentiellement forestier, entourant le site, seront par ailleurs valorisés, et des passes à poissons et à canoë,

mises en place. Ecologie et engagement citoyen ont présidé à la création en 2010 d'Ercisol, société de type coopératif, labellisée « solidaire », par 35 associés fondateurs.

Son capital variable est aujourd'hui détenu par 112 actionnaires venus d'horizons divers et disposant tous, à égalité, d'une voix. Hydraulique, éolien, solaire, biomasse ou méthanisation : d'autres projets sont à l'étude, notamment en Isère, dans le Lot-et-Garonne et sur l'Aéroparc de Fontaine. Une transition énergétique qui s'impose face à l'épuisement des ressources fossiles et dont Ercisol compte bien être l'un des acteurs. Sur le web : www.ercisol.com

Rougemont-le-Château Didier Vallverdu a bouclé sa liste



■ Les quinze candidats de la liste emmenée par Didier Vallverdu, au grand complet.

« Rougemont avec vous et pour vous », tel est l'intitulé de la liste présentée au scrutin municipal par Didier Vallverdu, conseiller général UMP et conseiller municipal d'opposition. En voici le détail :

- **Didier Vallverdu**, 40 ans, professeur de mathématiques au collège Colucci, conseiller municipal et conseiller général UMP du canton de Rougemont-le-Château.

- **Nathalie Castelein**, 46 ans, responsable informatique et communication à l'Institut des sciences et matériaux à Mulhouse, présidente du Tennis club.

- **François Soret**, 68 ans, retraité, chef de projet en ingénierie de centrales Alstom, conseiller municipal, président de Rouge-Mont Fleuri.

- **Rachel Rizzon**, 41 ans,

technicienne en économie sociale et familiale, aide médico psychologique, conseillère municipale.

- **Paulo Sébastien**, 46 ans, cadre chez GE, président du badminton.

- **Christiane Donzé**, 68 ans, retraitée, instructeur de prêt bancaire, secrétaire à Rouge Mont Fleuri, trésorière à C'pour Toi.

- **Patrick Monnier**, 49 ans, électricien, chef du centre de secours de Rougemont-le-Château.

- **Christiane Bossez**, 63 ans, retraitée, secrétaire APPAC-VSN, trésorière à la paroisse Saint Nicolas.

- **Nicolas Guéritaine**, 35 ans, informaticien chez Peugeot, président du club informatique rougemontois.

- **Christine Steullet**, 52 ans, directrice de l'école primaire Emile Keller de Rouge-Mont, vice-présidente de

Rouge-Mont Fleuri.

- **Claude Dallons**, 69 ans, médecin, membre du CA de l'association hospitalière des Vergers.

- **Françoise Cuenat**, 42 ans, mère au foyer, représentante des parents d'élèves à l'école primaire.

- **Eric Ducros**, 49 ans, directeur commercial, agencement et fabrication de mobilier, secrétaire du badminton.

- **Johanna Plaisance**, 31 ans, artisan en peinture et décoration, vice-présidente de l'association des commerçants et artisans du canton.

- **Roger Pierre**, 55 ans, agent d'exploitation STEF-TRP à Mulhouse, vice-président de l'AS Nord-Territoire (football).

Tête de liste, Didier Vallverdu précise : « C'est une liste multi-partis dont la moyenne d'âge est de 49 ans.

Y figurent des personnes aux origines politiques diverses, de gauche comme de droite. Tous les membres sont impliqués dans la vie du village. Notre liste se présente avec un projet ambitieux et réaliste économiquement, avec une forte volonté de développer de nouveaux services pour la population qui pourra compter sur la disponibilité du maire et du maire adjoint. En cas d'élection, elle bénéficiera d'un réseau au sein du conseil général et auprès de la préfecture, des parlementaires et des autres maires ».

Une façon, pour Didier Vallverdu, de valoriser son positionnement d'élus UMP face à la liste de la majorité actuelle qui prendra en compte l'héritage du maire sortant, le MRC Michel Berné, qui ne se représente pas.

Roppe Des vœux teintés d'inquiétudes



■ La salle du château Lesmann était remplie dimanche matin.

Devant 80 personnes, dont le député Zumkeller et le conseiller général Retailleau, le maire, Louis Heilmann, a présenté ses vœux à ses concitoyens.

Des vœux teintés d'inquiétudes, liées notamment à la situation financière des communes. « Alors que les recettes stagnent, voire régressent, les besoins et attentes de nos populations sont de plus en plus forts », a-t-il déclaré.

Le maire sortant ne désarme pas cependant puisque, comme il l'avait déclaré dans nos colonnes il y a un mois, il sera candidat en mars à sa propre succession. S'il se déclare prêt à faire face à la conjoncture, Louis Heilmann égratigne néanmoins l'Etat, en fustigeant les nouveaux rythmes scolaires, qui seront mis en application en septembre : « On veut nous faire croire que c'est pour l'intérêt des enfants, mais la façon dont le dispositif se met en place nous montre bien que les véritables intérêts sont ailleurs. Le coût induit par ces nouvelles dispositions s'ajoutera au triplement de celui des transports scolaires depuis

la rentrée, qui passe de 8.000 à 23.000 € par an. Sans que ça ait amélioré aucunement les autorités, j'en veux pour preuve leur silence face à nos interrogations » a-t-il regretté.

Après avoir listé les réalisations effectuées au cours du dernier mandat, Louis Heilmann s'est projeté dans le futur. L'avenir du village de 876 âmes passe aussi par le RPI Roppe-Vétrigne, avec la satisfaction d'un effectif de 91 enfants en élémentaire et 61 enfants à la maternelle.

Divers projets pour 2014 sont déjà actés. Tels les trottoirs de la rue de Phaffans, l'accès au lotissement les Chézeaux 2, la voirie du quartier de l'Epenotte et le remplacement du véhicule communal. Autre gros chantier, la transformation du POS en PLU qui sera lancée dès cette année. Pour clôturer son intervention, Louis Heilmann est resté très prudent sur le long terme tout en restant optimiste : « Notre détermination à développer notre commune est intacte et il nous reste malgré tout des raisons de positiver ».

Lachapelle-sous-Rougemont Des vœux de fin de mandat

En présence d'une très nombreuse assistance composée des villageois, des associations, des clubs, des élus et également présents, Yves Ackermann, président du conseil général, Michel Zumkeller député, Didier Vallverdu, conseiller général du canton, le maire, Jean-Louis Buchwalter, a présenté ses vœux ainsi que ceux du conseil municipal à la salle des associations.

Cette cérémonie traditionnelle des vœux avait un parfum de fin de mandature. En effet, le maire ne briguera pas un mandat supplémentaire comme maire ni comme conseiller, après 31 années passées au service de la commune. « J'ai pour la première fois franchi la porte de la mairie en 1983, sous l'égide d'André Beaudroit, de 1989 à 1994, j'acceptais le poste d'adjoint ; et en 1995 et jusqu'à maintenant, le poste de maire ».

Il a ensuite évoqué les réalisations et travaux effectués au sein de la commune : l'aménagement et la sécurisation de la RD83, avec le marquage au sol à terminer, la séparation des eaux usées et des eaux de pluie à la salle des associations, le changement du chauffe-eau des locaux du stade, l'aménagement des bureaux, de la salle d'honneur de la mairie et de la classe maternelle. D'im-



■ Jean-Louis Buchwalter ne briguera pas de nouveau mandat.

portants travaux de rénovation à l'église, au cimetière, au monument aux morts et au presbytère ont été effectués. Tout ceci pour une population qui se monte, fin 2013, à 576 habitants.

Le maire n'a pas évoqué les objectifs pour la nouvelle année, ceci pour ne pas influencer les votes. Jean-Louis Buchwalter a remercié l'équipe municipale, les employés communaux, les associations pour leur soutien et leur disponibilité pour le village. Un hommage a été rendu à François Dupont, décédé en cours d'année, qui s'est investi pour la commune et pour le conseil général. La bienvenue a été adressée aux nouveaux habitants avant de partager le verre de l'amitié.

bloc notes

Giromagny

Assemblée annuelle de la Fnaca

L'assemblée annuelle de la Fnaca aura lieu dimanche 19 janvier à 10 h à la mairie de Giromagny.

Rapport moral et financier de l'année 2013 ; rappel des activités en 2013 ;

projets pour l'année 2014 ; repas à prévoir (mars 2014) ; cérémonie du 19 mars ; questions diverses.